



TRAVAUX D'ABATTAGE D'ARBRES – DEBROUSSAILLAGE- DESSOUCHAGE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

CAHIER DES CHARGES

N° DU MARCHE : 2011/17

I/ Contexte

Située sur l'arc méditerranéen entre Nîmes et Montpellier, la ville de Calvisson est un bourg centre de 5000 habitants qui, de par sa situation géographique clé, connaît une augmentation démographique constante. Depuis les années 70, elle a connu une explosion démographique qui s'est traduit par un développement urbain en périphérie principalement. Un village de vacances drainant jusqu'à 2000 personnes apporte au village un flux de population et génère un essor touristique qui n'est pas à négliger. Afin de promouvoir l'histoire de la vigne et du vin, la commune de Calvisson, en partenariat avec la SCA Costières et Soleil est en phase de projet d'implanter un oenopole sur le site de la cave coopérative de Calvisson. Ce projet est dirigé par un maître d'œuvre : le cabinet « Les Crayons » d'Uzès.

Dans ce projet, est prévu entre autres, une entrée piétonne, un jardin ampélographique, une fresque le long de la voie verte..

Pour ce faire, il y a lieu de mettre à propre les abords de la cave, par un abattage d'arbres, un débroussaillage et un dessouchage d'arbres.

II/ Objectifs

Le travail portera sur le nettoyage des lieux.

2 – Enjeux : 1 – rendre accessible la cave par un cheminement élaboré nécessitant en amont le débroussaillage, l'abattage et dessouchage d'arbres.

2 - obtenir un terrain propre et débarrassé des arbres et des souches pour l'adapter à la plantation des cépages variés dans le jardin ampélographique,

3 – capter de la route départementale un visuel de l'oenopole et de la fresque

III – Descriptif des travaux

Objet du marché : Cette mission a pour objet la préparation du marché oenopole en phase entrée piétonne et jardin ampélographique, en respectant le milieu environnemental.

Elle se décline en :

✓ Abattage d'arbres :

- 4 cyprès bleus dans le jardin, face à la maison du concierge
- 12 cyprès bleus en bordure du grillage, le long du jardin de 40 cm de diamètre
- 1 micocoulier côté tour
- 5 à 6 arbres dans le fossé
-

➤ Débroussaillage

- devant la tour, sur une dimension de 30m de long sur 3m de large
- sur la longueur du fossé (140m de long sur 3m de large), côté voie verte, par tracteur avec épareuse.

➤ Dessouchage mécanique

- des 16 cyprès et du micocoulier.

Sur ce point, l'entrepreneur doit avoir pris connaissance du sous-sol du terrain et de ses abords, des conditions d'accès.

Une visite sur les lieux avant l'établissement du Détail Quantitatif Estimatif est vivement recommandé.

Un planning pour la réalisation des travaux sera joint par l'entreprise.

IV – Précautions de sécurité

Aux abords du fossé de la Cave, se situe la Voie Verte fréquentée par de nombreux promeneurs : les enfants allant à l'école à pied utilisent cette voie, loin du trafic routier et leur apportant sécurité. De même, de nombreux usagers en font un lieu de promenade. Les personnes à vélo ont également leur piste cyclable et empruntent de façon régulière cette voie ainsi que les adeptes de rollers.

Ceci étant, pour l'abattage des arbres, les travaux de débroussaillage du fossé, et le dessouchage des arbres, toutes les mesures de sécurité devront être prises par le prestataire.

- un balisage des zones d'intervention sera dressé
- tous les moyens de sécurité en vigueur pour la réalisation de ces travaux devront être utilisés par l'intervenant.
- l'entreprise devra au fur et à mesure de l'avancement des travaux évacuer les déchets et rien laisser sur la voie verte pouvant faire glisser ou blesser un individu.
- la voie verte étant réalisée avec un revêtement spécifique et non conçu pour le passage de gros véhicules, les tracteurs et camions ne devront pas être de gros gabarits pour éviter de dédommager la voie.
- respecter la partie fossé appartenant au Conseil Général.

V - Délais d'exécution

Les travaux seront réalisés à fin décembre- début janvier, dès notification par ordre de service au prestataire.

Le prestataire devra préciser le délai des travaux (préparation et réalisation travaux).

VI – Présentation des offres

Dans son offre, le candidat devra établir trois documents qui explicitent la teneur et les conditions de réalisation des prestations :

- Un Détail Quantitatif Estimatif d'après le descriptif des travaux
- Un Mémoire Justificatif Explicatif
- Un planning de travaux

Le Détail Quantitatif Estimatif sera réalisé sous forme de tableau de trois colonnes (Désignation / Quantité/ Montant HT) – et sous- total TVA Total TTC)

Le Mémoire Explicatif Justificatif exposera :

- Les moyens dont dispose le candidat pour effectuer la mission (matériels, personnel).
- Les références du candidat pour des missions similaires
- La méthode utilisée pour réaliser les travaux (surtout pour l'abattage) et la mise en sécurité.
-

Le Planning des Travaux prendra en compte :

- L'installation et la durée des travaux

Montant proposé par le soumissionnaire (à remplir)

- Montant forfaitaire HT :.....
-
- TVA à 19.6%.....
-
- Montant TTC

Les règlements dus au titre des travaux exécutés s'effectueront selon les modalités suivantes :

- Règlement sur facture après réception des travaux.

VII -Délai de réalisation des travaux : (à remplir)

Le candidat s'engage à réaliser ces prestations dans un délai de jours ou semaines.

VIII – Documents administratifs à produire

- Attestations justifiant de la régularité au regard de la Sécurité Sociale et des services fiscaux
- Déclaration de l'entreprise attestant qu'elle ne tombe pas sous le coup de l'interdiction d'exercer
- Attestation sur l'honneur certifiant que le personnel affecté à la réalisation de la prestation est employé conformément aux dispositions des articles L.1221-10- L 3243-1 – et R 3243-2 du Code du Travail.
- Lettre de candidature

IX – Critère de choix de l'entreprise

- Le prix de la prestation
- La capacité de réaliser un travail de qualité prouvée, notamment par les références et qualifications
- La capacité de l'entreprise à assurer la sécurité du chantier et de son environnement

X – Envoi de l'offre

En mairie de CALVISSON – Grand' Rue – 30420 CALVISSON par remise en main propre ou par recommandée AR.

XI – Délai de réception des offres

Lundi 19 décembre à 12h00.

XII – Renseignements administratifs et techniques

Hélène VIDAL – Mairie de Calvisson – Tél 04.66.01.78.05.- Fax : 04.66.01.29.39 – Courriel : h.vidal@calvisson.com

Annexes :- plan de localisation de la cave et des abords de la cave

Signature entreprise et tampon